CNP assurances

Assurons un monde plus ouvert

Présentation RSE

Septembre 2024

Sommaire

01
Notre raison d'être

02
Notre démarche RSE

03
Notre politique d'investissement responsable

04
Notre contribution en faveur du climat

05
Notre contribution en faveur de la biodiversité

06
Notre contribution en faveur d'une société inclusive

01

Notre raison d'être

La raison d'être de CNP Assurances : au cœur de sa stratégie

Lors de l'Assemblée générale 2021, la raison d'être de CNP Assurances a été inscrite dans les statuts de l'entreprise.

> **Assureurs et investisseurs responsables** animés par la **vocation citoyenne** de notre groupe, nous agissons avec nos partenaires pour une **société inclusive et durable** en apportant au plus grand nombre des solutions qui protègent et facilitent tous les parcours de vie.

Cette ambition se traduit par des engagements et des objectifs précis, dont le groupe rendra compte à toutes ses parties prenantes.

Nos engagements

Clients

Rendre accessible à chaque personne une solution de protection,
quelle que soit sa situation, et être présent lorsque nos assurés ont besoin de nous

Accompagner le client à tous les moments

Taux d'effort du client[1]
(Customer Effort Score)
(CNP Assurances SA et filiales, entre 1 - très facile - et 5 - très difficile -)

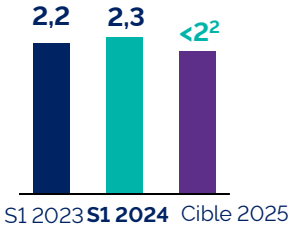

Assurer le plus grand nombre de personnes quelle que soit leur situation

Nombre de produits améliorant l'accès à l'assurance pour les populations vulnérables [3]
(CNP Assurances SA et filiales)

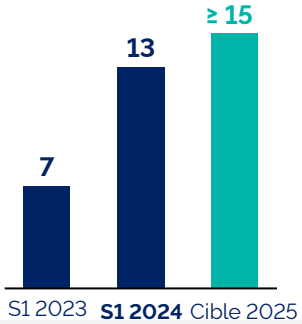

Taux d'effort du client : quasi stable au premier semestre. **Les niveaux vont de 1,4 à 2,3 selon les entités.**

Accès à l'assurance pour les populations vulnérables : 4 offres au Brésil lancées en 2024 dans le cadre du nouveau partenariat avec Correios (2 garanties prévoyance, 1 garantie obsèques et 1 garantie vol). qui permettent de porter à plus d'1 million le nombre d'assurés désormais couverts par un produit améliorant l'accès à l'assurance des populations vulnérables, contre 895 000 en 2023.

1/ résultats selon les entités du Groupe, le périmètre d'étude a évolué en 2023 avec l'intégration des filiales étrangères 2/pour toutes les entités 3/ populations vulnérables : par exemple et sans être exhaustif, les personnes défavorisées ou aux revenus modestes, les créateurs de micro-entreprise, les personnes malades ou handicapées, les migrants, les personnes illettrées ou illectroniques, ou les personnes éloignées des circuits traditionnels de l'assurance.

Partenaires

Construire avec nos partenaires des solutions performantes et innovantes qui font progresser la protection

Renforcer les synergies avec nos partenaires pour augmenter l'assurabilité et la protection

Niveau de recommandation (*Net Promoter Score*)[1] par nos partenaires
(CNP Assurances SA et filiales, entre - 100 et + 100)

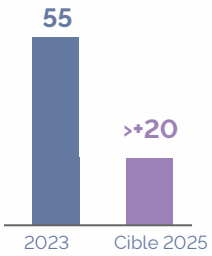

Cette donnée est mise à jour annuellement.

1/ Le périmètre d'étude a évolué en 2023 avec l'intégration des filiales étrangères. Afin d'être au plus près des clients, la méthodologie a évolué en interrogeant désormais le réseau vs. le siège des partenaires l'année précédente

Collaborateurs

Accompagner le développement de nos collaborateurs au sein d'un collectif riche de tous ses talents et de toutes ses diversités

Développer l'engagement de nos collaborateurs dans des conditions favorables au bien-être individuel et collectif

Niveau d'engagement et de bien-être au travail[1]
(CNP Assurances SA et filiales, entre 0 et 100)

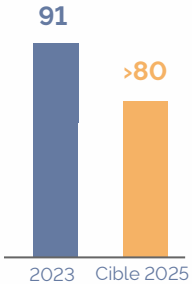

Promouvoir l'égalité des chances

Part des femmes au sein des cadres de direction[2]
(CNP Assurances SA et filiales, %)

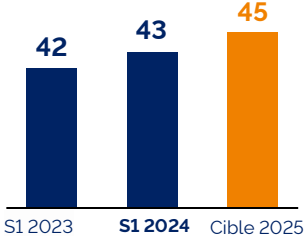

Part des femmes au sein du comité exécutif[2]
(CNP Assurances SA et filiales, %)

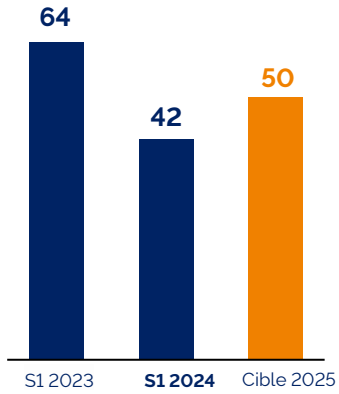

Nombre cumulé d'alternants ou de stagiaires issus de quartiers prioritaires ou en décrochage scolaire
(CNP Assurances SA et filiales)

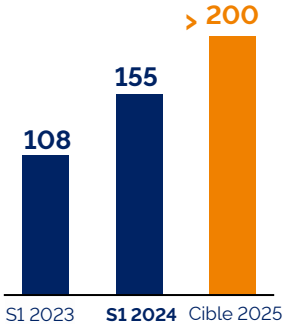

Parité : Hausse de la part des femmes au sein des cadres de direction et baisse au sein du comité exécutif (cet indicateur applique historiquement la méthodologie loi Rixain excluant les mandataires sociaux /la directrice générale du calcul).

Egalité des chances : Progression du nombre d'alternants ou de stagiaires issus de quartiers prioritaires ou en décrochage scolaire conformément à la trajectoire prévue.

1/ le périmètre d'étude a évolué en 2023 avec l'intégration des filiales étrangères 2/ moyenne annuelle
L'indicateur « niveau d'engagement et de bien-être au travail » est mis à jour annuellement.

Société

Contribuer à créer une société inclusive et durable où chacun peut trouver sa place

Favoriser une croissance inclusive à travers notre politique d'achats

Part d'achats inclusifs [1]
(CNP Assurances SA et filiales France, %)

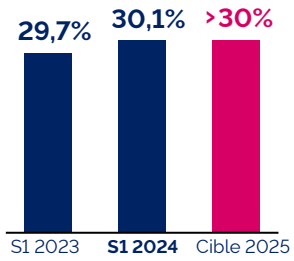

Accompagner et soutenir des projets à impact sociétal pour favoriser le mieux-vivre en société

Dépenses annuelles consacrées à des projets de mécénat et des actions à impact sociétal
(CNP Assurances SA et filiales, M€)

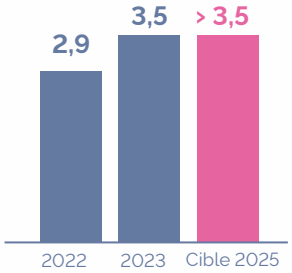

Part des collaborateurs mobilisés sur leur temps de travail pour des actions à impact sociétal
(CNP Assurances SA et filiales, %)

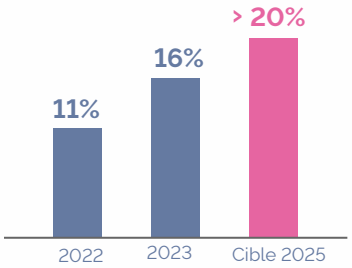

Part d'achats inclusifs : l'objectif 2025 est atteint.

Les indicateurs « dépenses annuelles consacrées à des projets de mécénat et des actions à impact sociétal » et « part des collaborateurs mobilisés sur leur temps de travail pour des actions à impact sociétal » sont mis à jour annuellement.

Planète

Agir contre le réchauffement climatique et préserver le vivant en étant un acteur engagé de la transition écologique

Financer la transition énergétique et écologique

Encours d'investissements verts
(CNP Assurances SA et filiales, Md€)

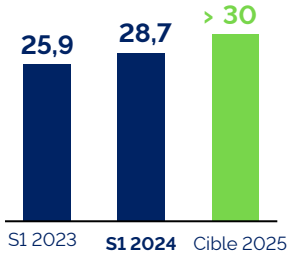

Réduire nos émissions de gaz à effet de serre

Empreinte carbone de notre portefeuille d'investissements
(CNP Assurances SA et filiales France, kgCO2e/k€ investi)

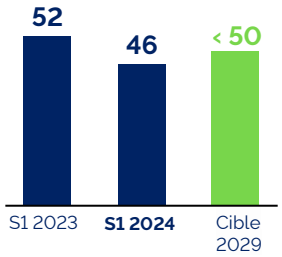

Empreinte carbone de notre fonctionnement interne[1]
(CNP Assurances SA et filiales, tCO_2e)

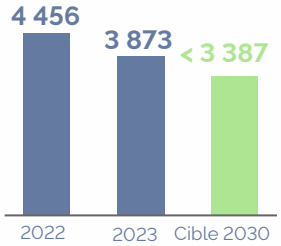

Protéger la biodiversité

Mesure de biodiversité de notre patrimoine forestier
(CNP Assurances SA et filiales France, % de la surface forestière)

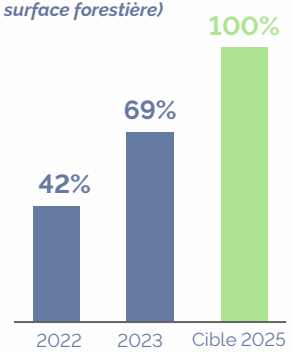

Encours d'investissements verts : poursuite des investissements en faveur de la transition écologique (+1,5 Md€ sur le semestre) principalement via des ***green bonds.***

Empreinte carbone du portefeuille d'investissements : en amélioration conformément à notre engagement de s'aligner sur la trajectoire 1,5°C de l'Accord de Paris et ainsi de réduire notre empreinte carbone de -53% entre 2019 et 2029.

Les indicateurs « Empreinte carbone de notre fonctionnement interne » » et « Mesure de biodiversité de notre patrimoine forestier » sont mis à jour annuellement.

1/ le périmètre d'étude a évolué en 2023 avec l'intégration des filiales étrangères

Actionnaire et investisseurs

Générer de manière responsable une performance économique durable

Améliorer nos performances extra-financières

Notations ESG de CNP Assurances[1]
(CNP Assurances SA et filiales, positionnement relatif par rapport au secteur de l'assurance)

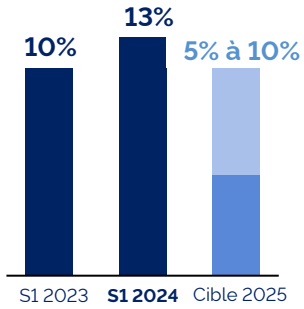

Renforcer nos actions en faveur d'une économie durable en tant qu'acteur majeur de l'investissement responsable

Encours d'investissements à impact[2]
(CNP Assurances SA et filiales France, Md€)

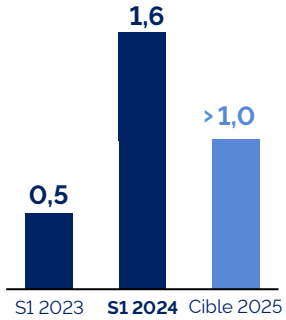

Notations ESG de CNP Assurances : CNP Assurances se positionne parmi les 13 % d'entreprises les mieux notées du secteur de l'assurance sur un panel représentatif de 3 agences de notation ESG (MSCI, Sustainalytics et S&P Global CSA). **Les notations absolues de CNP Assurances restent identiques à fin 2023** et seront mises à jour au second semestre.

Encours d'investissements à impact : quasi stable au premier semestre.

1- Être parmi les 5 à 10% d'entreprises les mieux notées du secteur de l'assurance. Suite au retrait de la cote de l'action CNP Assurances SA, ISS ESG et Moody's ESG ont suspendu sa notation ESG. Le positionnement relatif de CNP Assurances par rapport au secteur de l'assurance est désormais calculé en moyenne sur 3 agences (MSCI, Sustainalytics, S&P Global CSA) vs. 5 agences précédemment. Par cohérence, l'historique de l'indicateur a été recalculé sur ces 3 agences. 2/ au 30/06/2024, le montant engagé est de 1,6 Md€ (dont 0,6 Md€ déjà déployé). Ce montant engagé sera déployé sur plusieurs années au fur et à mesure du financement des projets à impact.

Notations extra financières

MSCI

AA

10ème ex-aequo sur 80
assureurs vie dans le monde
(2023)

S&P Global

57/100

31ème sur 236
assureurs dans le monde
(S&P Global CSA - 2023)

ShareAction»

51/100

1er sur 23
assureurs vie dans le monde
(2024)

SUSTAINALYTICS

Risque faible

19ème sur 300
assureurs dans le monde
(2023)

CDP
DISCLOSURE INSIGHT ACTION

A-

Parmi les 21 % d'entreprises
du secteur financier qui atteignent le niveau leadership[1]
(2023)

1/ notation moyenne du secteur financier : B

02

Notre démarche RSE

Démarche RSE de CNP Assurances

Avoir une gouvernance responsable

- Intégrer les enjeux ESG dans notre gouvernance
- Assurer une bonne éthique des affaires
- Protéger les données à caractère personnel et renforcer la cybersécurité

Avoir un impact social positif

- Attirer et fidéliser les talents en lien avec nos orientations stratégiques
- Proposer des conditions de travail favorables

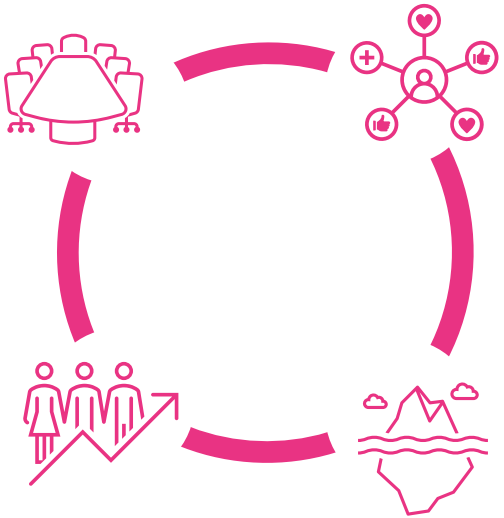

Avoir un impact sociétal positif

- Accompagner les évolutions sociales et sociétales
- Intégrer les enjeux ESG dans le cadre de notre activité d'investissement
- Intégrer les enjeux ESG dans le cadre de notre activité d'assurance
- S'engager pour la satisfaction de nos clients
- Être un acheteur responsable
- Développer des actions à impact sociétal
- Veiller au respect des droits humains

Avoir un impact environnemental positif

- Lutter contre le réchauffement climatique et s'y adapter
- Protéger la biodiversité
- Réduire notre empreinte environnementale

Gouvernance de la démarche RSE de CNP Assurances

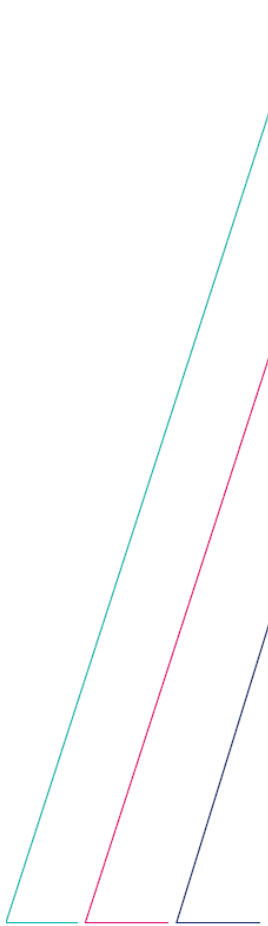

01

SUPERVISION

Conseil d'administration présidé par un administrateur indépendant

Comité RSE présidé par un administrateur indépendant

Comité d'audit et des risques présidé par un administrateur indépendant

02

MANAGEMENT

Directeur général

Comité exécutif incluant un membre chargé du suivi des risques climatiques

Comité d'allocation stratégique présidé par le directeur général

Comité d'investissement et comité d'engagement présidés par le directeur général adjoint

03

PILOTAGE OPÉRATIONNEL

Direction RSE rattachée à la direction de la transformation stratégique

Comité raison d'être rassemblant la plupart des directions de l'entreprise

Comité risques climatiques et biodiversité direction des risques, direction des investissements, direction RSE, direction technique et innovation, fonction actuarielle et secrétariat général

Comité d'agrément des produits direction de la conformité, direction des investissements, direction des risques, direction technique et innovation, direction comptable, direction fiscale, direction juridique, direction RSE, direction de l'expérience client, des services numériques et de la donnée

Comité inclusion direction des ressources humaines, direction RSE, direction des achats et direction du dialogue parties prenantes, de la communication et du mécénat

Filière de correspondants RSE dans les directions les plus impliquées ainsi que dans chaque filiale

Les engagements signés par CNP Assurances

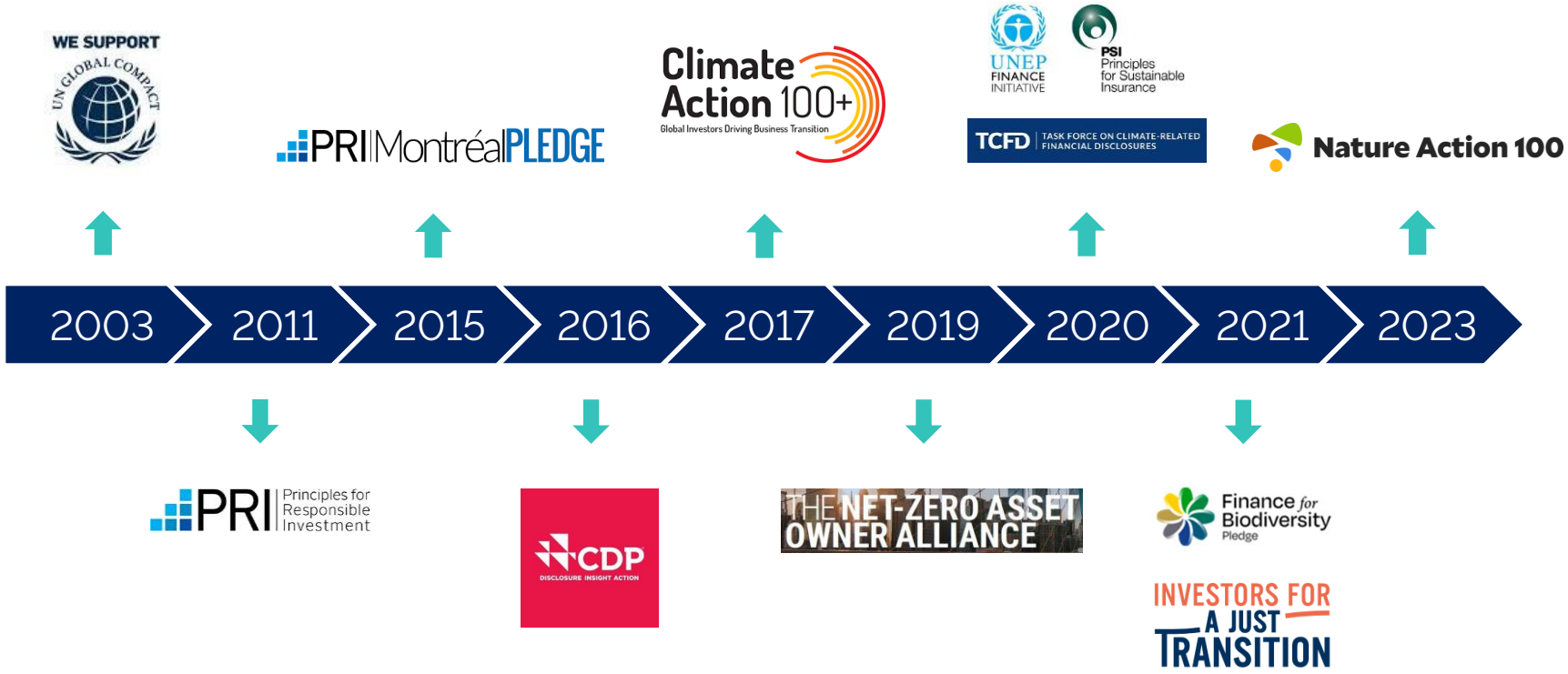

Nos publications

Bilan RSE 2023

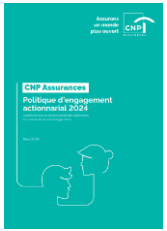

Politique d'engagement actionnarial 2024

Rapport sur l'investissement responsable 2023

Compte-rendu de la politique d'engagement actionnarial 2023

Plus d'informations sur notre site :
https://www.cnp.fr/le-groupe-cnp-assurances/qui-sommes-nous/nos-engagements-rse

03

Notre politique d'investissement responsable

Politique d'investissement responsable

La mission de CNP Assurances est de protéger les personnes sur des durées parfois très longues. La confiance sur laquelle se fonde la relation entre l'assuré et son assureur nous amène naturellement à **asseoir nos investissements sur des bases soutenables**

Avec plus de 415 Md€ investis dans tous les secteurs, CNP Assurances est un acteur majeur du financement de l'économie réelle

Signataire des *Principles for Responsible Investment* (PRI) depuis 2011, **CNP Assurances déploie une politique d'investissement responsable selon des modalités adaptées à la nature propre de chaque classe d'actifs**

À fin 2023 :

- **91 % des investissements de CNP Assurances sont gérés avec des filtres ESG sur le périmètre des portefeuilles en euros et en UC**
- **94 % sur le périmètre des portefeuilles en euros**

Un engagement en faveur de l'investissement responsable affirmé dans la durée

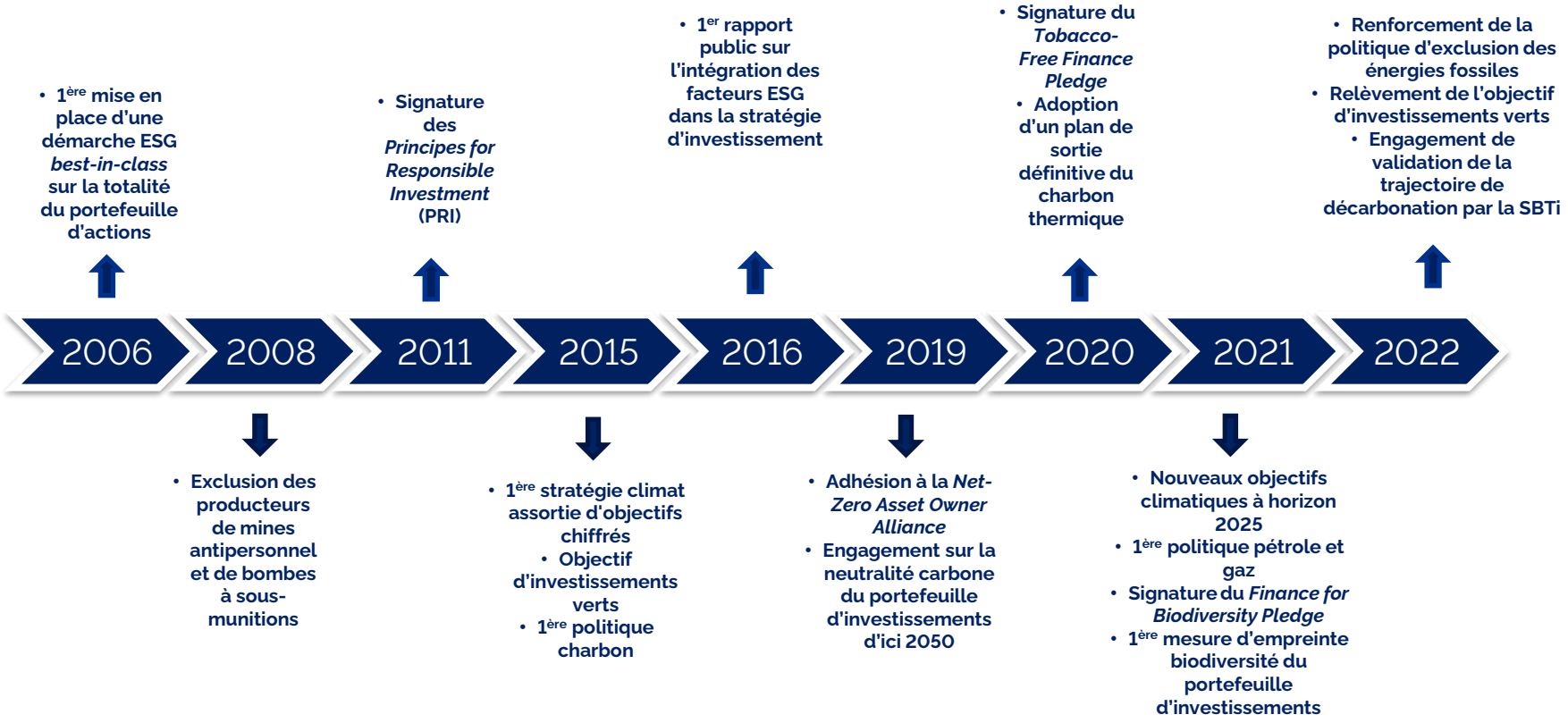

Notre politique d'investissement responsable

CNP Assurances a déployé depuis 2006 ces politiques au sein des différentes classes d'actifs, en s'appuyant sur l'expertise extra-financière des sociétés de gestion.

Classe d'actif	Exclusion de pays	Exclusion d'entreprises	Exclusion de fonds	Analyse notation ESG	Intégration ESG systématique dans la décision d'investissement
Immobilier détenu en direct (1)	✓			✓	✓
Forêt détenue en direct	✓			✓	✓
Actions cotées détenues en direct	✓	✓		✓	✓
Obligations d'entreprise détenues en direct	✓	✓		✓	✓
Actions non cotées et infrastructures	✓	✓		✓	
Obligations souveraines détenues en direct	✓				
Fonds dédiés	✓	✓	✓		
Fonds ouverts	VEILLE	VEILLE	✓		
Titres vifs supports d'unités de compte	✓	✓		✓	✓
Fonds supports d'unités de compte	VEILLE	VEILLE	✓		

(1) Ou via des véhicules détenus à 100 %.

Pays exclus pour des raisons d'opacité fiscale, de corruption ou de non-respect de la démocratie et des libertés.

Entreprises exclues car impliquées dans les armes, le tabac, le charbon, le pétrole et le gaz ou ne respectant pas les principes du Pacte mondial des Nations unies.

Fonds exclus car spéculant sur les matières premières agricoles.

Les investissements font l'objet d'une analyse et/ou notation ESG.

L'analyse et/ou la notation ESG impactent systématiquement la décision d'investir.

Politique de vote en assemblée générale

CNP Assurances exerce ses droits de vote dans les assemblées générales des entreprises cotées dont elle est actionnaire. Pour cela, elle s'appuie sur sa politique de vote, les informations publiées par les entreprises, les analyses des agences de conseil en vote et le dialogue avec les entreprises en amont des assemblées générales

Les **principes énoncés dans la politique** de vote visent :

- à défendre les droits de CNP Assurances en tant qu'actionnaire minoritaire, dans l'intérêt à long terme de ses assurés et de ses actionnaires
- à soutenir la valorisation à long terme des entreprises en portefeuille
- à favoriser un développement durable des entreprises dont CNP Assurances est actionnaire

En 2023, CNP Assurances a voté :

91 assemblées générales (vs. 103 en 2022)

1 663 résolutions (vs. 2 003 en 2022)

97 % des encours du portefeuille actions (vs. 97% en 2022)

Contre 24 % des résolutions (vs. 26% en 2022)

Les oppositions sont principalement du fait des rémunérations excessives de certains dirigeants et des opérations sur capital ne répondant pas aux critères de notre politique de vote

Résolutions *Say on Climate*

CNP Assurances encourage l'introduction d'un vote régulier sur la stratégie environnementale des entreprises et les objectifs associés, particulièrement pour les entreprises ayant une activité fortement émettrice de gaz à effet de serre

CNP Assurances votera au cas par cas sur les résolutions *Say on Climate* soumises par le conseil d'administration au vote des actionnaires, en prenant en compte la rigueur, la complétude et la transparence du plan de transition

Pour cela, CNP Assurances appuiera son analyse sur les critères suivants :

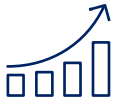

- Ambition : Objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 au plus tard
- Alignement : Alignement de la trajectoire de réduction des émissions de GES sur un scénario à 1,5°C
- Périmètre : Objectifs quantitatifs de réduction des émissions de GES couvrant toutes les émissions scope 1 & 2 et les émissions scope 3 les plus matérielles de l'entreprise

- Horizon : Objectifs intermédiaires à court terme (~5 ans) et moyen terme (~10 à 15 ans)
- Transition juste : Prise en compte des impacts sociaux du plan de transition sur les salariés et les consommateurs
- Fréquence du *Say on Climate* : Vote annuel consultatif sur deux résolutions distinctes présentées par le conseil d'administration
  - l'une portant sur la stratégie climat de l'entreprise (résolution *ex ante*)
  - l'autre sur la mise en œuvre de cette stratégie (résolution *ex post*)

- Intégration significative des objectifs du *Say on Climate* dans la rémunération variable des dirigeants exécutifs

CNP Assurances s'est engagée à rendre public en 2022 ses votes sur toutes les résolutions *Say on Climate.* En 2023, CNP Assurances a aussi rendu public ses votes sur les résolutions externes à caractère environnemental

04

Notre contribution en faveur du climat

Emissions de gaz à effet de serre de CNP Assurances et ses filiales

- 98 % des émissions de gaz à effet de serre de CNP Assurances sont liées au **portefeuille d'investissements** (4,6 $MtCO_2$) et 2 % au **fonctionnement interne** (0,08 $MtCO_2$)
- La croissance de la biomasse des 57 736 hectares de **forêts** détenues par CNP Assurances permet d'absorber chaque année 0,5 $MtCO_2$

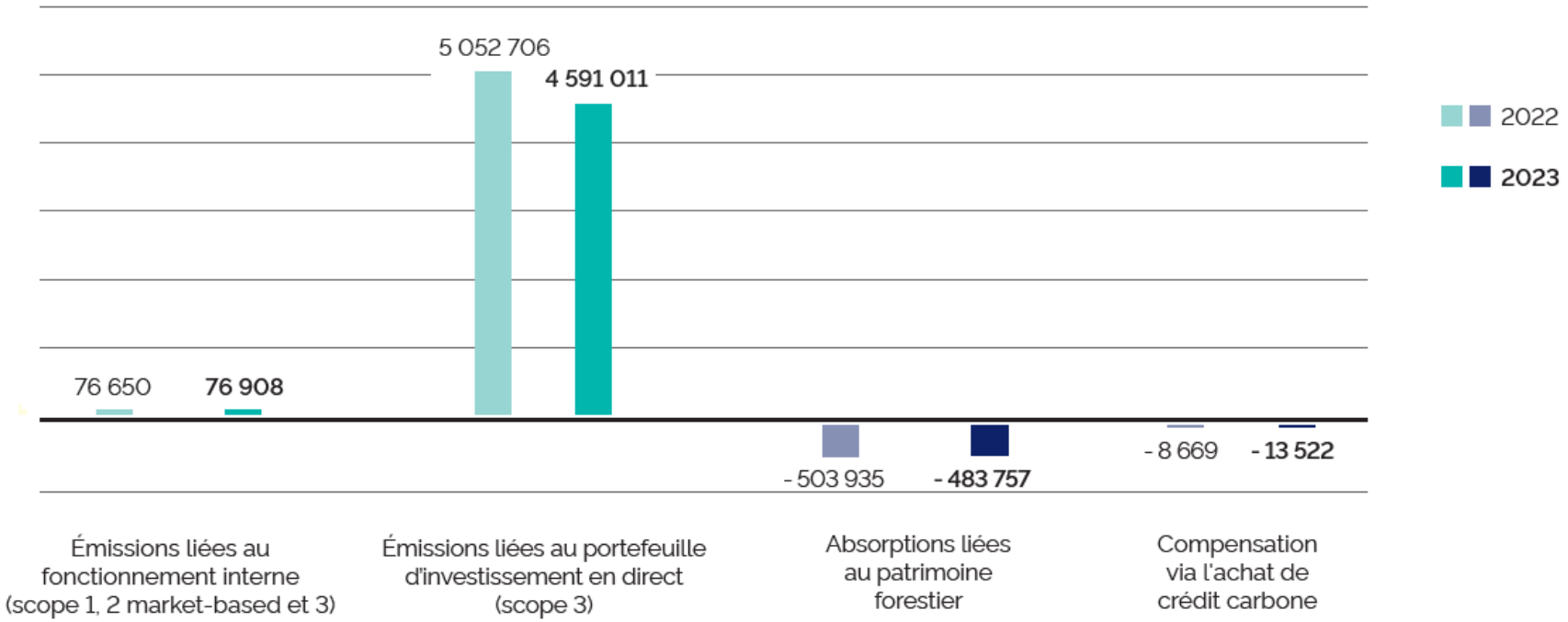

Fonds carbone et biodiversité

En s'inspirant de sa maison-mère La Banque Postale, CNP Assurances a mis en place pour la 1ère fois en 2022 le mécanisme de fonds carbone et biodiversité basé sur un prix interne du carbone (60 €/tCO2e). Ce mécanisme consiste à consacrer chaque année un budget égal aux émissions de gaz à effet de serre (GES) du groupe CNP Assurances, multipliées par le prix interne du carbone, aux projets suivants :

- des projets internes visant à mieux **mesurer et réduire de manière pérenne les émissions de GES**
- des projets externes de **compensation des émissions inévitables de GES** via l'achat de crédits carbone
- des projets internes ou externes visant à **préserver et restaurer la biodiversité**

En 2023, ce mécanisme a permis :

- de financer des **projets internes** tel que la **mesure de l'empreinte carbone** de nos applications web interne et externe, de **réduction de la consommation énergétique** du datacenter opéré par CNP Assurances ou d'actions de **protection de la biodiversité** dans nos différents sites (végétalisation d'une coursive, pose de nichoir à faucon crécerelle et stickers anticollisions pour les oiseaux)
- de compenser 9 372 tCO2e par l'achat de crédits carbone certifiés VCS (*Verified Carbon Standard*). Ces crédits carbone correspondent au projet Serragem (**projet de lutte contre la déforestation au Brésil visant à remplacer le bois de chauffage par des déchets de biomasse** pour alimenter deux usines dans la ville de São Miguel do Guamá).
- **de contribuer au fonds Nature Impact** lancée par le WWF France qui finance des projets de préservation, restauration et gestion durable des forêts à haute valeur de biodiversité en France métropolitaine. L'ambition du fonds est de protéger la biodiversité de 15 000 hectares de forêt en France tout en séquestrant 400 000 tonnes de CO2 équivalent sur 30 ans

L'achat de crédits carbone n'a pas pour objectif de permettre à CNP Assurances d'atteindre ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre directes ou indirectes

Bilan des engagements en faveur du climat

Engagement de CNP Assurances	Statut à fin 2023	Prochaines étapes en 2024 et au-delà
Réduire de 25 % supplémentaires entre 2019 et 2024 l'empreinte carbone du portefeuille actions, obligations d'entreprise et infrastructures en direct	Objectif dépassé : -56 % entre 2019 et 2023	Définir une trajectoire de réduction de l'empreinte carbone du portefeuille souverain conformément à notre engagement NZAOA Faire approuver la trajectoire de décarbonation 1,5°C par l'initiative SBT (*Science Based Target*)
Réduire de 10 % supplémentaires entre 2019 et 2024 l'empreinte carbone du portefeuille immobilier détenu en direct	Objectif dépassé : -16 % entre 2019 et 2023	Poursuivre les travaux de rénovation énergétique du portefeuille immobilier Poursuivre les investissements dans des immeubles à haute performance énergétique
Réduire de 17 % supplémentaires entre 2019 et 2024 l'intensité carbone des producteurs d'électricité en portefeuille	Objectif dépassé : -47 % entre 2019 et 2023	Faire approuver la trajectoire de décarbonation 1,5°C par l'initiative SBT (*Science Based Target*)
Dialoguer chaque année avec 8 entreprises et 3 sociétés de gestion d'actif pour les inciter à adopter d'ici fin 2024 une stratégie alignée avec un scénario à 1,5°C	Objectif en cours : dialogues bilatéraux avec 15 entreprises et 3 asset managers sur leur stratégie climat + 2 engagements collaboratifs	Poursuivre les dialogues en 2023 et les prendre en compte au moment des votes en assemblée générale Renforcer la politique de dialogue avec les entreprises du secteur pétrole et gaz
Atteindre une exposition au charbon thermique du portefeuille d'investissements nulle d'ici 2030 dans les pays de l'UE et de l'OCDE, et d'ici 2040 dans le reste du monde	Objectif en cours : -45 % entre 2021 et 2023	Arrivées à échéance et ventes progressives
Atteindre d'ici fin 2025 30 Md€ d'encours d'investissements verts	Objectif en cours : 27,2 Md€ à fin 2023	Poursuivre l'objectif de 30 Md€ d'encours d'investissements verts

Mise en œuvre du règlement taxonomie

Le règlement taxonomie établit les **critères permettant de déterminer si une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental**. Pour l'exercice 2023, seuls les objectifs environnementaux d'adaptation et d'atténuation du changement climatique sont applicables

Une activité économique est considérée comme durable ou alignée sur le plan environnemental au sens du règlement taxonomie si cette activité :

- est éligible à la taxonomie, c'est-à-dire mentionnée dans les actes délégués du règlement taxonomie
- contribue substantiellement à un ou plusieurs des objectifs environnementaux
- ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux
- est exercée dans le respect de certaines garanties minimales
- est conforme aux critères techniques des actes délégués du règlement taxonomie

Depuis l'exercice 2023, le règlement taxonomie demande notamment aux assureurs de communiquer :

- **la part des primes émises brutes en assurance non-vie alignées avec la taxonomie**
- **la part des encours d'investissements dans des activités économiques alignées avec la taxonomie**

Mise en œuvre du règlement taxonomie (suite)

L'assurance non-vie est une activité économique éligible à la taxonomie, les couvertures d'assurance contre les aléas climatiques contribuant à l'objectif d'adaptation au changement climatique

Conformément au Q&A de la Commission européenne, sont éligibles à la taxonomie la quote-part des primes en couverture directe des risques liés aux aléas climatiques

Pour le groupe CNP Assurances en 2023 :

- le montant des primes émises brutes en assurance non-vie **éligibles** à la taxonomie est de **30 M€**
- la part des primes émises brutes en assurance non-vie **éligibles** à la taxonomie est de **1,4 %**

À compter de l'exercice 2023, le groupe CNP Assurances doit publier le montant et la part des primes émises alignées avec la taxonomie, ce qui nécessite un **travail d'analyse des 6 critères techniques suivants pour l'ensemble des contrats éligibles** :

1. Leadership en matière de modélisation et de tarification des risques climatiques (scénarios prospectifs)
2. Conception du produit (mesures de prévention ou d'adaptation)
3. Solutions de couverture d'assurance innovantes (devoir de conseil, pertes d'exploitation, etc.)
4. Partage des données de sinistralité avec les autorités publiques
5. Haut niveau de service en situation post-catastrophe (gestion rapide et équitable des sinistres déclarés)
6. Absence de couverture de l'extraction, stockage, transport ou fabrication de combustibles fossiles

Pour le groupe CNP Assurances en 2023 :

- le montant des primes émises brutes en assurance non-vie **alignées** avec la taxonomie est de **17 M€**
- la part des primes émises brutes en assurance non-vie **alignées** avec la taxonomie est de **0,8 %**

Mise en œuvre du règlement taxonomie (suite)

Les indicateurs relatifs aux investissements couvrent les objectifs environnementaux d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Ils portent sur le périmètre des portefeuilles en euros et en UC

À compter de l'exercice 2023, le groupe CNP Assurances doit publier le montant et la part des encours d'investissements alignés avec la taxonomie. Ces indicateurs doivent être fondés sur les informations les plus récentes publiées par les entreprises, notamment :

- La part du chiffre d'affaires alignées avec la taxonomie
- La part des dépenses d'investissement alignées avec la taxonomie

Pour le groupe CNP Assurances à fin 2023 :

- le montant des encours d'investissements dans des activités économiques **alignées** avec la taxonomie est de **8,0 Md€** sur la base du chiffre d'affaires, et de **11,6 Md€** sur la base des dépenses d'investissement
- la part des encours d'investissements dans des activités économiques **alignées** avec la taxonomie est respectivement de **2,9 %** et de **4,1 %**

05

Notre contribution en faveur de la biodiversité

Un des 1er investisseurs à publier la double matérialité

CNP Assurances a été l'un des premiers investisseurs institutionnels à publier en mai 2021 l'empreinte biodiversité de son portefeuille d'investissements à l'aide du *Corporate Biodiversity Footprint*, et en juin 2022 sa dépendance aux services écosystémiques

Impact de CNP Assurances sur la biodiversité

2,8 m².MSA par millier d'euros investis

Empreinte biodiversité dynamique terrestre des titres d'entreprise détenus en direct à fin 2023

98 %

Part des titres d'entreprise détenus en direct à fin 2023 ayant fait l'objet d'une mesure d'empreinte et de dépendance biodiversité

Objectif :
atteindre 100% d'ici fin 2023

Dépendance de CNP Assurances à la biodiversité

10%

Score moyen de dépendance aux services écosytémiques (activités propres hors chaîne de valeur) des titres d'entreprise détenus en direct à fin 2023

37%

Score critique de dépendance aux services écosytémiques (activités propres hors chaîne de valeur) des titres d'entreprise détenus en direct à fin 2023

La MSA (Mean Species Abundance) est une métrique scientifiquement reconnue pour mesurer l'abondance moyenne des espèces. La destruction de la biodiversité s'exprime en valeur négative de m².MSA. Le m².MSA correspond à l'artificialisation d'1 m² d'espace naturel vierge

Signature du *Finance for Biodiversity Pledge*

CNP Assurances a signé en 2021 le *Finance for Biodiversity Pledge* qui rassemble les institutions financières engagées pour contribuer à la protection et la restauration de la biodiversité à travers leurs activités d'investissement ou de financement, en mettant en œuvre d'ici fin 2024 les mesures suivantes :

1. Collaborer et partager les connaissances sur les **méthodologies** de mesure et de fixation d'objectifs en lien avec la biodiversité

2. Intégrer la biodiversité dans la **politique d'investissement responsable** et le **dialogue actionnarial**

3. Evaluer les **impacts positifs et négatifs** des investissements sur la biodiversité

4. Publier des **objectifs basés sur la science** pour augmenter les impacts positifs et réduire les impacts négatifs des investissements sur la biodiversité

5. Rendre compte chaque année du **niveau d'atteinte de ces objectifs** dans les portefeuilles d'investissements

Finance *for* Biodiversity Pledge

Bilan des engagements en faveur de la biodiversité

Engagement de CNP Assurances	Statut à fin 2023	Prochaines étapes en 2024 et au-delà
Mesurer d'ici fin 2023 l'empreinte biodiversité de 100 % du portefeuille actions et obligations d'entreprise en direct, sous réserve de disponibilité des données	Objectif atteint : 98 % (100% des données disponibles)	Maintenir le taux de couverture
Réaliser un état des lieux et une analyse de l'impact sur la biodiversité des plateformes logistiques en direct d'ici fin 2022	Objectif atteint : 100 %	Etudier la mise en œuvre des recommandations issues de cet état des lieux pour protéger et restaurer la biodiversité des plateformes logistiques
Mesurer la biodiversité de 100 % du patrimoine forestier d'ici fin 2025	Objectif en cours : 69 %	Poursuivre la mesure afin de couvrir la totalité de la surface forestière
Consacrer 3 % de la surface forestière à des îlots de vieillissement et des zones en évolution naturelle d'ici fin 2025	Objectif en cours : 2,1% de la surface forestière	Poursuivre l'extension de la surface forestière consacrée aux îlots de vieillissement et aux zones en évolution naturelle
Dialoguer chaque année avec 5 entreprises pour les inciter à adopter d'ici fin 2024 une stratégie alignée avec les accords internationaux en matière de biodiversité	Objectif en cours : dialogues bilatéraux avec 5 entreprises sur leur stratégie biodiversité	Poursuivre les dialogues en 2024 et les prendre en compte au moment des votes en assemblée générale
Obtenir le label BiodiverCity pour le siège social d'Issy-les-Moulineaux	Objectif atteint	Maintenir les exigences de certification
Organiser dans le cadre du World CleanUp Day des opérations de ramassage des déchets par les collaborateurs dans les différents pays où le groupe est implanté	Objectif atteint : 508 collaborateurs mobilisés en 2023 dans 7 pays (France, Italie, Irlande, Chypre, Brésil, Argentine, Luxembourg) qui ont ramassé collectivement 5 tonnes de déchets	Organiser l'édition 2024 du *World CleanUp Day*

06

Notre contribution en faveur d'une société inclusive

Notre offre d'assurance pour une société inclusive

Depuis sa création en 1850, CNP Assurances développe des solutions de gestion des risques et d'assurance innovantes nécessaires à la résilience de la société et des personnes face aux différents enjeux : allongement de la durée de vie, augmentation de la fréquence des maladies chroniques, protection contre les maladies et les accidents, préparation de la retraite et évolution des régimes de protection sociale

CNP Assurances adapte ses produits et ses services aux attentes toujours plus larges d'un monde en évolution rapide, et veille à les rendre accessibles au plus grand nombre grâce à la mutualisation des risques :

- **36 millions de personnes assurées en protection des biens et des personnes** à travers le monde
- **895 000 assurés** couverts par un produit améliorant **l'accès à l'assurance des populations vulnérables**
- **Offre de contrats dépendance par répartition** : la garantie est proposée sans sélection médicale à tous les membres du groupe assuré avec une tarification assise sur l'ensemble de la population couverte, permettant ainsi un 1er niveau de protection face à la perte d'autonomie
- **99,8 % des demandes d'assurance emprunteur font l'objet d'une proposition de contrat en France** grâce à notre longue expérience en assurance de personnes
- **Mise en œuvre du droit à l'oubli** : les anciens malades du cancer sont assurés sans majoration de tarif ni exclusion, si la fin du protocole thérapeutique date de plus de 5 ans pour les cancers pédiatriques, et de plus de 10 ans pour les autres cancers
- CNP Assurances et La Banque Postale s'engagent au-delà de la loi Lemoine **en faveur de l'accession au crédit immobilier** : gel des tarifs standards d'assurance emprunteur malgré la fin du questionnaire de santé et suppression des surprimes liées aux risques aggravés de santé des contrats AERAS de niveau 2
- **En résonnance avec sa Raison d'être**, CNP Assurances a lancé avec ses grands partenaires, dont BPCE, LBP et BoursoBank entre autres, **une initiative destinée aux personnes qui ont surmonté un cancer du sein**. Elles pourront dorénavant souscrire un contrat d'assurance emprunteur immobilier ou professionnel, sans attendre le délai légal fixé par le droit à l'oubli pour ne pas encourir de surprime ou d'exclusion.
- Signature d'une convention avec la Région Île-de-France, La Banque Postale et le groupe BPCE **pour faciliter l'accès au logement des personnes présentant un risque aggravé de santé (fin des surprimes pour les Franciliens primo-accédants)**

Forte hausse des unités de compte durables

A fin 2023, les unités de compte bénéficiant d'un label de finance durable* représentent un encours de 23 Md€, soit 63% des encours d'UC sous forme de fonds

Cette hausse s'explique par la **demande croissante des assurés pour des supports d'épargne responsable,** les **efforts de labélisation des sociétés de gestion** et un **effet de marché positif en 2023**

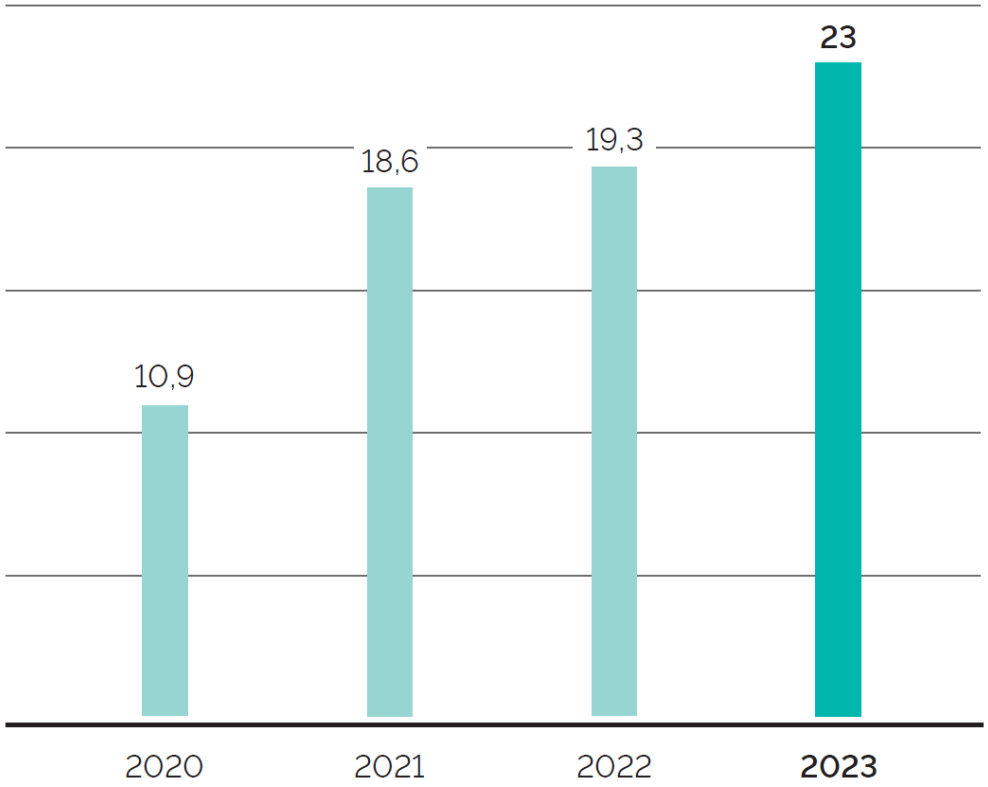

** Label ISR (Investissement socialement responsable), Greenfin (Green Finance) ou Finansol (Finance solidaire)*

Mise en œuvre du règlement SFDR

Le règlement SFDR demande de communiquer aux clients la **classification SFDR** de chaque contrat d'assurance vie, de capitalisation et de retraite, ainsi que des supports en euros et en UC qu'ils proposent

A fin 2023, sur le périmètre du groupe CNP Assurances hors Amérique latine* :

- Parmi les encours des supports en euros soumis au règlement SFDR et disposant d'une classification SFDR, **93 % font la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales** (au sens de l'article 8 du règlement SFDR)

- Parmi les encours des supports en UC soumis au règlement SFDR et disposant d'une classification SFDR, **61 % font la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales** (au sens de l'article 8 du règlement SFDR) et **7 % ont pour objectif l'investissement durable** (au sens de l'article 9 du règlement SFDR)

** Le règlement SFDR ne s'applique que dans les États de l'Union européenne*

Ressources humaines : une politique volontariste en matière de diversité et d'inclusion

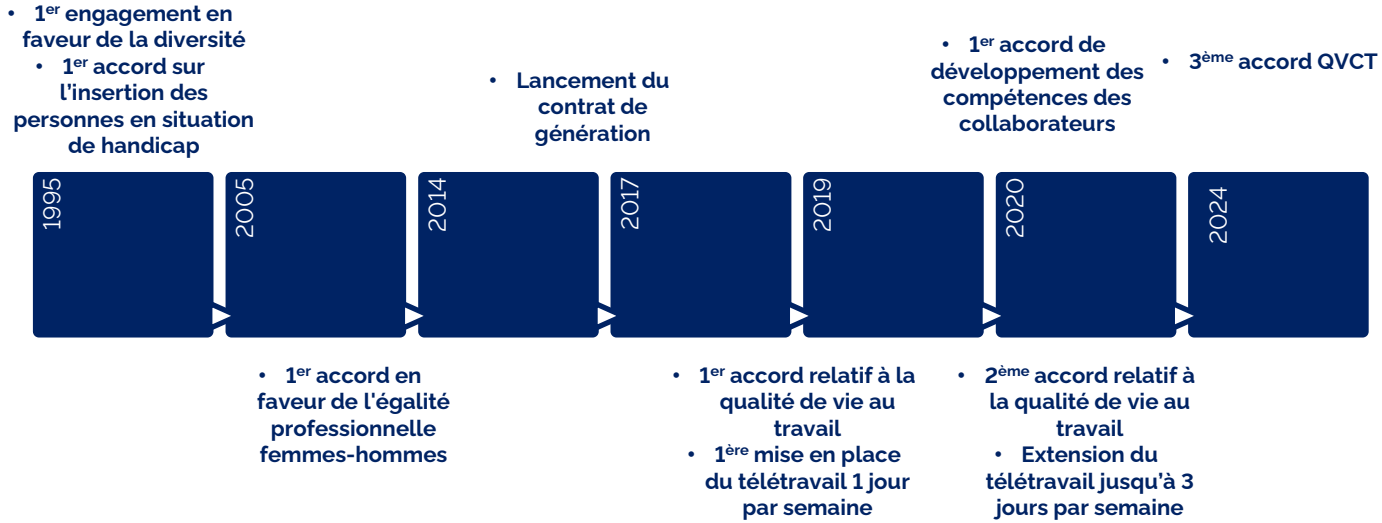

CNP Assurances mène depuis de nombreuses années une politique engagée en matière d'insertion des jeunes dans le monde du travail, d'accompagnement des personnes en situation de handicap et d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

- Les **jeunes (- 35 ans)** représentent 20 % des collaborateurs de CNP Assurances
- Les **personnes en situation de handicap** représentent 7,3 % des collaborateurs de CNP Assurances
- 168 jeunes ont été en contrat d'alternance ou d'apprentissage cette année

Soutien aux salariés aidants ou malades

CNP Assurances mène une **politique engagée en faveur de l'équilibre vie professionnelle-vie privée :**

- **Bourse de solidarité « don de jours »** : cette bourse permet aux collaborateurs de donner des jours de congés aux salariés aidants, en garantissant le respect de la vie privée. CNP Assurances abonde à hauteur d'un jour par tranche de dix jours donnés par les collaborateurs

- « **Working with Cancer** », CNP Assurances a rejoint la première coalition mondiale d'entreprises lancée par la Fondation Publicis, et visant à éliminer la stigmatisation du cancer sur le lieu de travail, avec le soutien de l'Institut Gustave Roussy et l'association cancer@work en France.

Nos opérations de mécénat pour une société inclusive

Les opérations de mécénat sont réalisées en partenariat avec des associations, des fondations, des ONG pour la mise en œuvre de projets qui sont portés par CNP Assurances et ses filiales, la Fondation d'entreprise CNP Assurances, l'Institut CNP Brasil et les collaborateurs du Groupe.

La Fondation CNP Assurances est engagée depuis de nombreuses années **en faveur de la santé publique**

- **Réduire les inégalités sociales de santé** : en 2023, 106 281 jeunes directement bénéficiaires des différents programmes soutenus par la Fondation au bénéfice de l'Alliance pour l'éducation-United Way, la Fédération des Associations Générales Etudiantes, Adosen Prévention santé MGEN, AGIVR, la Fondation de la Vocation, le CHU de Bordeaux... auxquels s'ajoutent 491 715 élèves potentiellement impactés par le programme « Prévenir le stress et l'anxiété des lycéens, réduire les inégalités sociales de santé » d'Ecolhuma, un autre partenaire de la Fondation.

- **Participer à sauver des vies** : après de nombreuses années de soutien aux collectivités territoriales pour l'équipement en défibrillateurs, la Fondation est depuis 5 ans partenaire de l'association SAUV sur le programme « Citoyen santé » permettant à tout citoyen de secourir des personnes à proximité en attendant l'arrivée des secours. Elle est par ailleurs partenaire depuis 1 an de la Croix Rouge française sur le programme « aller-vers en santé », qui vise à favoriser l'accès à la prévention et aux droits de santé des populations fragilisées qui ne parviennent pas à bénéficier de ces services essentiels, notamment en zones rurales. La Fondation soutient l'association Pierre Claver qui accompagne des personnes réfugiées, sur des formations aux gestes de premier secours. Ces formations apportent aux jeunes réfugiés un sentiment de citoyenneté et d'utilité civique, transformant également le regard de la société sur eux.

- **Engager les collaborateurs du groupe** : la Fondation soutient des projets associatifs portés par de nombreux collaborateurs engagés dans la promotion de la santé et du bien-être.

L'Institut CNP Brasil cherche à aider les personnes les plus vulnérables, à soutenir des causes et des communautés et à générer des opportunités pour un avenir meilleur afin que chaque individu puisse surmonter les adversités et changer sa propre histoire. Le projet éducationnel de l'Instituto CNP Brasil, lancé en avril 2022, a pour objectif principal de donner à des jeunes de la périphérie de Brasilia l'opportunité d'entrer à l'université, et d'ainsi augmenter leurs chances de construire un futur meilleur et prospère. A faire valider Brésil.

CNP Assurances, au titre du mécénat, soutient des actions en faveur de la formation et de la recherche, elle a pour vocation à participer et à soutenir des cercles de réflexion (think tanks) d'intérêt général reflétant des approches économiques variées dont les travaux éclairent sa compréhension et sa connaissance du contexte économique, social et sociétal. Le mécénat accompagne des opérations collectives au sein du groupe telles que, chaque année, une carte de vœux solidaire et le challenge Let's Move (invitation des collaborateurs de l'ensemble du groupe à parcourir une distance donnée en courant, marchant ou pédalant et qui flèche des fonds à des associations).

Enfin, CNP Assurances a mis en place un programme ambitieux au cœur de sa raison d'être « contribuer à une société inclusive et durable où chacun peut trouver sa place». Grâce au projet « CNP Solidaire : tous acteurs ! », l'ensemble des collaborateurs en France est invité à réaliser une action à impact sociétal sur son temps de travail.

07

Annexes

Définition des KPIs de la raison d'être

Taux d'effort du client (*Customer Effort Score*)
Le KPI mesure pour chaque client les efforts qu'il a dû mener pour réaliser une démarche avec CNP Assurances SA et filiales allant de 1 (très facile) à 5 (très difficile). La mesure recherchée est le taux d'effort une fois l'opération/la demande du client réalisée : le questionnement est donc positionné en fin de parcours

Nombre de produits améliorant l'accès à l'assurance pour les populations vulnérables
Le KPI mesure le nombre de produits permettant d'améliorer l'accès à l'assurance des populations vulnérables (par exemple et sans être exhaustif, les personnes défavorisées ou aux revenus modestes, les créateurs de micro-entreprise, les personnes malades ou handicapées, les migrants, les personnes illettrées ou illectroniques ou les personnes éloignées des circuits traditionnels de l'assurance). L'objectif du KPI est d'atteindre des populations qui sont non-assurées, mal-assurées ou sous-assurées

NPS partenaires
Le KPI mesure le niveau de recommandation (*Net Promoter Score*) CNP Assurances SA et filiales par ses partenaires distributeurs. Il est exprimé entre -100 et +100

Notations ESG de CNP Assurances
Le KPI mesure la moyenne des positionnements relatifs des notations ESG de CNP Assurances par rapport au secteur de l'assurance sur un panel de 3 agences de notation (MSCI, Sustainalytics, S&P Global CSA). Il est exprimé entre 0% (meilleur notation) et 100% (pire notation)

Encours d'investissements à impact
Le KPI mesure l'encours des investissements à impact social ou environnemental des portefeuilles hors unités de compte de CNP Assurances. Le KPI s'appuie sur la définition des investissements à impact adoptée en 2021 par la place de Paris. Les investissements à impact se distinguent par la combinaison de critères d'intentionnalité (objectif explicite d'impact *ex ante*, intervenant dans les décisions d'investissement), d'additionnalité (notamment via un engagement auprès des entreprises financées) et de mesurabilité (des externalités sociales ou environnementales poursuivies)

Définition des KPIs de la raison d'être

Nombre d'alternants ou de stagiaires issus de quartiers prioritaires ou en décrochage scolaire
Le KPI mesure le nombre de jeunes issus de quartiers prioritaires de la politique de ville (ou équivalent dans les pays hors de France) ou en décrochage scolaire accueillis par CNP Assurances SA et filiales en tant qu'alternants ou stagiaires

Part des femmes au sein du comité exécutif
Le KPI mesure la part des femmes au sein du comité exécutif CNP Assurances SA et filiales en moyenne annuelle

Part des femmes au sein des cadres de direction
Le KPI mesure la part des femmes au sein des cadres de direction CNP Assurances SA et filiales en moyenne annuelle

Niveau d'engagement et de bien-être au travail
Le KPI mesure le niveau d'engagement et de bien-être au travail des collaborateurs de CNP Assurances SA et filiales mesuré via une série de questions intégrées dans un baromètre annuel sur la qualité de vie au travail. Le questionnaire est anonyme

Définition des KPIs de la raison d'être

Part d'achats inclusifs
Le KPI mesure la part des achats directs de CNP Assurances SA et ses filiales France auprès d'entreprises inclusives : TPE-PME, secteur protégé et adapté, économie sociale et solidaire, quartiers prioritaires, territoires

Montant annuel consacré à des actions à impact sociétal
Le KPI mesure le montant annuel consacré par CNP Assurances SA et filiales à des actions à impact sociétal, c'est-à-dire :
- une action alignée avec la raison d'être de CNP Assurances
- ou une action à impact sociétal :
    - Adressant des personnes en situation de fragilité et/ou de précarité
    - Concourant au développement durable
    - Menée dans un domaine où les besoins sont non ou mal satisfaits par le secteur lucratif ou par les politiques publiques
    - Ou soutenant une association ou un acteur reconnu d'intérêt général

Le KPI couvre notamment la Fondation CNP Assurances, l'Instituto CNP Brasil et le mécénat

Part des collaborateurs mobilisés au service d'actions à impact sociétal
Le KPI mesure la part des collaborateurs de CNP Assurances SA et ses filiales mobilisés sur leur temps de travail au service d'actions à impact sociétal :
- Adressant des personnes en situation de fragilité et/ou de précarité
- Concourant au développement durable
- Menée dans un domaine où les besoins sont non ou mal satisfaits par le secteur lucratif ou par les politiques publiques
- Ou soutenant une association ou un acteur reconnu d'intérêt général

Définition des KPIs de la raison d'être

Encours d'investissements verts
Le KPI mesure l'encours des investissements verts des portefeuilles hors unités de compte de CNP Assurances SA et ses filiales. Ces investissements contribuent à un ou plusieurs objectifs environnementaux (changement climatique, biodiversité, économie circulaire, pollution, eau) :

- Obligations vertes émises par un Etat ou une entreprise
- Forêts bénéficiant d'un label de gestion durable
- Immeubles bénéficiant d'un label énergétique ou environnemental
- Fonds classés article 9 SFDR et ayant un objectif d'investissement durable environnemental
- Infrastructures et sociétés non-cotées dont l'activité principale est liée à l'environnement

Ces investissements verts répondent à une définition plus large que celle de la taxonomie européenne

Empreinte carbone de notre portefeuille d'investissements
Le KPI mesure les émissions de gaz à effet de serre (scope 1 et 2) des entreprises dans lesquelles CNP Assurances SA et ses filiales France ont investi en direct (actions, obligations d'entreprise, infrastructures). Il est exprimé en $kgCO_2e$ par k€ investi

Empreinte carbone de notre fonctionnement interne
Le KPI mesure les émissions de gaz à effet de serre (scope 1 et 2) de CNP Assurances SA et ses filiales liées aux consommations de carburant, gaz naturel, fioul, climatisation, électricité et réseau de chaleur. Il est exprimé en tCO_2e

Mesure de biodiversité de notre patrimoine forestier
Le KPI mesure le pourcentage de la surface forestière détenue par CNP Assurances SA et ses filiales France ayant fait l'objet d'une mesure de biodiversité à travers l'usage d'une méthode reconnue (Inventaires de Biodiversité Potentielle)